




Préserver la biodiversité, les espaces naturels et les ressources

GÉNÉRALISER ET OPTIMISER LE TRI DES DÉCHETS DANS TOUS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

<p>Contexte et constat</p>	<p>La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015 impose aux administrations de généraliser le tri des déchets.</p> <p>La commune des Allues gère un parc immobilier important, dans lequel le tri est partiellement en place.</p> <p>Un composteur a par ailleurs été installé pour le service de la restauration scolaire.</p>		
<p>Description</p>	<p>La démarche est déjà en cours, il s'agira de généraliser et d'optimiser la pratique du tri des déchets dans l'ensemble des bâtiments communaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Instauration de poubelles trois flux dans chaque structure, - Affichage des consignes de tri des déchets, - Formation des agents utilisateurs ainsi que des agents d'entretien et intégration des consignes dans les documents mis à disposition des nouveaux arrivants, - Mise en place de procédures facilitant le tri à tous les niveaux, - Evaluer les conditions de mise en place des composteurs collectifs selon les bâtiments (compostage obligatoire à partir du 01/04/2024, pour tous, collectivités, entreprises et particuliers). <p>Description des jalons et étapes de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etat des lieux du matériel mis à disposition et des pratiques, - Généralisation des procédures et des consignes, le cas échéant distinctes par site : Mairie, CTM, PO, Ecole, - Formation des agents , du personnel utilisant les locaux et de l'entreprise de nettoyage, le cas échéant. 		
<p>Pilote</p>	<p>Commune des Allues</p> 	<p>Partenaires</p>	<p>Communauté de communes Val vanoise</p> 



Préserver la biodiversité, les espaces naturels et les ressources

Calendrier prévisionnel	2022	2023	2024	2025	Bénéfices attendus				
	/	Etat des lieux Généralisation tri Formation des agents	Formation/ information annuelle des agents	Formation/ information annuelle des agents		Pistes pour le prochain plan d'action (après 2025)	Poursuivre la dynamique engagée		
Moyens financiers	Montant Global : 4000 € HT				Indicateurs de suivi annuel		2022	2023	2024
	<i>Montant prévisionnel (HT)</i>					Etat des lieux Installation des poubelles de tri Intégration dans les procédures d'accueil des nouveaux arrivants			
	/	4 000 €	/	/					
	<i>Financement prévisionnel (HT)</i>								
		Commune							
Moyens humains	Temps agents services technique (pôle bâtiment) Temps agents population				Indicateurs de résultat	Matériel de tri installé dans tous les bâtiments : 100 % des sites équipés			
Risques identifiés	Moyens humains services techniques / Service population					Info / Focus carbone	/		
Actions liées	Toutes les actions de l'objectif opérationnel 3.5 - Réduire l'empreinte écologique de nos déchets								